

ASSEMBLÉE DU 22 SEPTEMBRE 2015
À 17 : 00 HEURES

- ORDRE DU JOUR -
N/D : 1-5-3/07

1. - **PRÉLIMINAIRES**

- 1.1 - Ouverture de l'assemblée;
- 1.2 - Adoption de l'ordre du jour;
- 1.3 - Adoption du procès-verbal (26 août 2015);

2. - **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

- 2.1 - Programme de mise en valeur intégrée d'Hydro-Québec (ligne Pierre-Le Gardeur-Saint-Sulpice);

3. - **ADMINISTRATION**

- 3.1 - Dépôt du rapport d'autorisation de dépenses et de paiement;

3.2 - Dépôt de l'état des résultats en date du 31 juillet 2015;

3.3 - Outil pro-culture : embauche du dessinateur;

3.4 - Écoparc :

3.4.1 Appel d'offres pour le transport et la disposition des RDD;

3.4.2 Changement des heures d'ouverture;

4. - **AUTRES SUJETS**

4.1 - Transport collectif :

4.1.1 Contrat pour la fourniture de services en transport adapté par taxi;

4.1.2 Contrat de services en transport adapté par autobus;

4.1.3 Nomination d'un membre à la Commission Transport;

4.1.4 Avis de motion pour modification du règlement numéro 150, tel que déjà modifié par les règlements numéros 150-01, 150-02 et 150-03, concernant l'organisation d'un service de transport en commun à l'intérieur et à l'extérieur du territoire;

4.1.5 Abrogation de la résolution numéro 14-09-216;

4.1.6 Projet d'information voyageur :

4.1.6.1 Acquisition de l'équipement ;

4.1.6.2 Mise à jour des boîtes de perception 2008 et 2010;

4.2 - Côtes de crues sur la rivière des Prairies;

4.3 - Bilan financier du Pacte rural 2007 – 2014;

4.4 - Orientations au CLD;

4.5 - Plan d'intervention en infrastructure routière locale (PIIRL);

4.6 - Divers;

5. - Période de questions;

6. - Levée de l'assemblée.